Arguments pour le OUI le 29 novembre 2009

Coalition contre l'exportation de matériel de guerre



La Suisse a mieux à exporter que des armes!

L'essentiel en quelques mots	2
Les fabricants suisses de matériel de guerre	
Où la Suisse exporte-t-elle du matériel de guerre?	
Quels sont les effets des exportations d'armes?	
Qu'en est-il des places de travail?	7
Réponses à d'autres contre-arguments	
Texte de l'initiative et explications	
Les organisations qui disent OUI à l'initiative	14
Informations et soutien	15

www.materieldeguerre.ch

Arguments pour le OUI le 29 novembre 2009

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



L'essentiel en quelques mots

Le matériel de guerre n'est pas un produit comme les autres. Il est conçu pour détruire le plus efficacement possible et tuer le plus de personnes possible. Les fabricants suisses d'armement s'enrichissent en vendant leur armes la où on les emploie, c'est-à-dire dans les régions en conflit. Le Conseil fédéral sert malheureusement les intérêts de l'industrie d'armement en autorisant les exportations vers des pays en guerre. La neutralité et la tradition humanitaire de la Suisse se trouvent ainsi foulées aux pieds.

Exportations controversées d'armement suisse

Qu'il s'agisse des chars Mowag en Afghanistan, des grenades à main de la Ruag en Irak ou des avions Pilatus au Darfour, le matériel de guerre suisse tue des innocents de par le monde. Le plus gros client de notre industrie d'armement était, l'année dernière, le Pakistan, alors qu'au premier semestre 2009, l'Arabie Saoudite pointait au troisième rang. Ces pays sont impliqués dans des conflits ou responsables de graves violations des droits humains.



En rouge, les pays ayant importé de matériel de guerre suisse entre 1998 et 2008 (source: Seco)

Si la Suisse avait vraiment une pratique restrictive en matière d'exportation d'armes, ces scandales ne se produiraient pas.

Rien qu'en 2008, la Suisse a exporté du matériel de guerre dans 72 pays. Il arrive souvent que les deux parties d'un conflit soient fournies, comme l'Inde et le Pakistan - deux puissances nucléaires! Particulièrement scandaleux: la Ruag fait partie des principaux producteurs mondiaux de munitions de petits calibres, qui tuent près de 1000 personnes chaque jour.

Une solution propre pour un sale « business »

Les vies humaines sont plus importantes que les profits de l'industrie d'armement. C'est pourquoi l'initiative demande d'interdire l'exportation de matériel de guerre et de biens militaires spéciaux. Par contre, les biens militaires permettant une utilisation civile ne sont pas touchés par l'interdiction. En acceptant l'initiative, la Suisse enverrait un signal fort dans le monde entier en faveur du désarmement, et jouirait ainsi d'une crédibilité renouvelée sur le plan international.



Dépôt de l'initiative populaire pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre, le 21.9.2007

Conséquences économiques et places de travail

Les exportations d'armes représentent seulement 0,1% du PIB suisse - chiffre comparable à la production suisse de cadres de fenêtres en bois. L'industrie d'armement emploie pour l'exportation 3'335 personnes, auxquelles il faut ajouter 1'797 postes chez les fournisseurs. La reconversion de ces places de travail dans la production de biens et services civils est donc chose possible, d'autant plus que l'initiative prévoit le soutien de la Confédération aux personnes et régions touchées pendant dix ans.

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



Les fabricants suisses de matériel de guerre

On compte en Suisse 4 principaux fabricants de matériel de guerre. Tous exportent des armes dans des régions en conflit.

Pilatus: des bombes contre des civils

Les usines Pilatus à Stans produisent, parallèlement aux jets privés civils, des avions militaires légers. Officiellement, ces engins ne servent que pour des entraînements, mais ils ont été conçus pour être armés. L'initiative veut donc interdire la livraison de ces avions militaires, qui finissent encore et toujours par être utilisés lors de combats, notamment pour lutter contre des soulèvements populaires.

Le scandale le plus récent étant celui de la livraison par la Suisse d'avions PC-9 au **Tchad**, où le régime en place n'a pas tardé a utiliser ces avions pour bombarder des populations en fuite avec des bombes à fragmentation. Au Chiapas également, des villages ont été bombardés par les avions Pilatus de l'armée mexicaine, faisant plusieurs centaines de victimes. Sur cette liste macabre se trouvent également la **Birmanie**, le **Guatemala** et l'**Angola**. Même les attaques au gaz toxique de Saddam Hussein contre les kurdes d'**Irak** du Nord ont été exécutées à l'aide d'avions Pilatus.



En 2008, l'armée tchadienne a fixé des bombes à sous munitions sur un avions Pilatus et bombardé des camps à la frontière soudanaise. (Source: TV suisse)

Mowag: des blindés pour la guerre en Afghanistan

Les principales exportations de la firme Mowag de Kreuzlingen sont les blindés sur roues de type Piranha. Ils sont actuellement utilisés par les troupes de l'OTAN en **Afghanistan** qui, dans leur "Guerre contre le terrorisme" tuent souvent des innocents et participent ainsi à la radicalisation de la population.

Ces chars sont aussi très prisés par les **régimes autoritaires** qui les emploient pour réprimer l'opposition par la violence. La Mowag entretenait des relations particulièrement étroites avec le général putschiste chilien Augusto Pinochet, qui fut encore invité dans les années '90 par le chef de la Mowag pour une visite amicale secrète en Suisse.



Blindé Mowag en Afghanistan. Photo: char danois

Afin de contourner la réglementation suisse déjà notoirement insuffisante, la Mowag n'a pas tardé à faire fabriquer ses blindés **sous licence** à l'étranger.

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



Oerlikon Contraves: des canons antiaériens en Iran

Oerlikon-Contraves, est une filliale du tristement célèbre consortium Oerlikon-Bührle. Elle fabrique entre autres de l'artillerie pour la défense antiaérienne et des munitions de calibre moyen. Outre la Chine et le Pakistan, elle a aussi équipé l'Iran. La firme appartient désormais au groupe allemand Rheinmetall Air Defence. Cette acquisition correspond à une tendance générale: la Mowag est devenue la propriété du consortium américain General Dynamics et d'autres entreprises d'armement ont également été achetées par des multinationales pour qui la guerre est en premier lieu une affaire profitable.



Canons antiaériens de Rheinmetall à Natanz, Iran, où se trouve une installation d'enrichissement d'uranium. Photo: Hamed Saber

Ruag: l'armurerie de la Confédération

La Ruag est la propriété de la Confédération à 100%. Elle est aussi la plus grande productrice de munitions pour armes de petit calibre en Europe. Ces armes à feu de petit calibre sont de véritables armes de destruction massive: environ 1'000 personnes meurent chaque jour sous les balles des quelque 650 millions d'armes légères en circulation (source: International Action

Network on Small Arms), montrant ainsi que guerre, violence domestique et crime organisé opèrent souvent main dans la main. Les victimes se comptent particulièrement chez les femmes et les enfants.

L'armurerie de la Confédération n'a pas non plus rechigné à produire des bombes à fragmentation.. Il s'agit-là de grenades qui éclatent en plein vol en une multitude de petits explosifs - «comme un orage de grêle», écrit la Ruag dans sa propre publicité. Quelques-uns des fragments restent au sol sans avoir explosé et ont le même effet que des mines antipersonnelles: ils mettent encore en danger pendant des années la population civile, particulièrement les enfants qui jouent et les agriculteurs.



Lanceur anti-char, photomontage publicitaire de Ruag

La Ruag fabrique aussi, sur la base de plans israéliens, des petits avions sans pilotes: les **drones**. Aujourd'hui, ces appareils servent avant tout à des missions de surveillance, par exemple pour déterminer les prochaines cibles d'«homicides extra-judiciaires» dans les territoires palestiniens. En collaboration avec le consortium européen EADS, la Ruag développe aussi des drones qui pourront être équipés et engagés comme avions de combat.

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



Où la Suisse exporte-t-elle du matériel de guerre?

En 2008, la Suisse a exporté du matériel de guerre dans 72 pays, pour un montant total de 722 millions de francs. Le plus gros client était le Pakistan, malgré les combats faisant rage dans la vallée de Swat. Israël a aussi pu importer des armes suisses, alors que le conflit du Moyen-Orient est loin d'être résolu et que de nouvelles opérations militaires ont provoqué d'innombrables victimes civiles.



http://maps.kriegsmaterial.ch: carte interactive indiquant les destinations et la nature des exportations controversées (en allemend).

Des armes pour les État tortionnaires

Bien que la Suisse ne soit pas censée exporter des armes vers des États violant les droits de l'homme, l'Arabie Saoudite, coupable de violations graves et répétées des droits humains, est le troisième principal importateur de matériel de guerre suisse au premier semestre 2009. En autorisant de telles exportations à des régimes tortionnaires et engagés dans des conflits, le Conseil fédéral remet en question la tradition humanitaire de la Suisse. Dans les cas de doute quant à l'utilisation possible de ces armes pour violer les droits humains, la précaution minimum voudrait qu'on interdise les exportations dans des régions sensibles.

Le Conseil fédéral viole sa propre ordonnance

Sous la pression de l'initiative contre l'exportation de matériel de guerre, le Conseil fédéral a durci la réglementation en vigueur. Théoriquement, plus aucune autorisation d'exportation ne doit être accordée « si le pays de destination est impliqué dans un conflit armé interne ou international », ou encore « si le pays de destination viole systématiquement et gravement les droits de l'homme ». Cependant, les récentes livraisons d'armes au Pakistan, en Arabie Saoudite et dans les pays impliqués dans le conflit en Afghanistan, prouvent que ces critères plus strictes ne sont malheureusement pas suivis d'effets dans la pratique. Comment faire confiance à un gouvernement qui ne se tient pas à ses propres règles?

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



Quels sont les effets des exportations d'armes?

Les armes laissent des traces

Les exportations d'armes permettent l'escalade de conflits latents, prolongent les guerres et favorisent la résurgences des conflits armés. Elles **affectent les populations civiles et l'environnement**. Les armes ne disparaissent pas avec la fin des hostilités. Leur «durée de vie» se compte souvent en décennies et rien ne garantit qu'elles ne seront pas réutilisées sur place ou transférées vers d'autres régions en crise. Ainsi, Amnesty International a révélé que des marchants d'armes suisses furent impliqués dans des livraisons douteuses de la Bosnie à l'Irak.¹

Les armes légères sont particulièrement nuisibles dans les sociétés traumatisées par la guerre, où elles restent facilement accessibles et sont souvent utilisées dans les violences domestiques. Les femmes et les jeunes filles en sont les premières victimes. C'est le cas dans des zones post-conflit comme la Bosnie et le



Rwanda, mais aussi aux États-Unis, lorsque les soldats abrutis par le drill et les combats rentrent chez eux. Aux USA, le risque pour une femme d'être tuée par un acte de violence domestique lorsque le ménage possède une arme à feu augmente de 272% (source: <u>Amnesty International</u>). En exportant des armes, la Suisse viole potentiellement les droits des femmes.

Développement ou armement, il faut choisir!

Malgré l'impact négatif de la violence armée sur le développement², on retrouve des armes suisses même dans les pays où la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), ainsi que d'autres organisations suisses ont justement des programmes de développement et de prévention des conflits. En 2008, du matériel de guerre a été vendu par la Suisse pour 115 millions de francs dans les pays où la Confédération a investi 180 millions pour le développement. Le plus grand importateur cette année-là fut le Pakistan (un pays qui dépense plus pour son armée que pour la santé et l'éducation réunies), alors que la Suisse lui avait accordé 18,5 millions d'aide au développement. Les exportations de matériel de guerre entravent donc la politique Suisse d'aide humanitaire et de développement.

En vendant des armes, la Suisse encourage aussi les régimes à fixer de mauvaises priorités budgétaires. En 2008, les dépenses militaires mondiales ont atteint les **1'464 milliards** de dollars (soit près du double du niveau de 1998), alors que l'aide au développement des pays donateurs de l'OCDE s'est élevée à **119 milliards** seulement. Selon la Banque mondiale, 40 à 60 milliards annuels manquent pour atteindre les Objectif du millénaire pour le développement et réduire de moitié la pauvreté dans le monde!

¹ http://www.amnesty.ch/fr/actualite/news/2006/des-firmes-suisses-impliquees-dans-la-vente-d-armes-en-irak

² La "<u>Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement</u>", initiée par les autorités suisses, vise justement à réduire le fardeau que la violence armée fait peser sur les communautés en développement.

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch

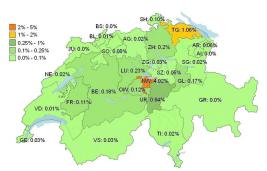


Qu'en est-il des places de travail?

Assurer les emplois existants, et en créer de nouveaux!

L'interdiction d'exporter du matériel de guerre est économiquement viable. Même durant l'année record 2008, le matériel de guerre et les biens militaires spéciaux ne constituaient que 0.44% de la valeur totale des exportations de marchandises, soit 0.1% du PIB Suisse. Les places de travail concernées ne doivent pas être menacées. Elles peuvent être maintenues grâce à la reconversion civile de la production. La Ruag en donne la preuve : la part de son chiffre d'affaire provenant de sa production civile est passée de 7 à 50% ces huit dernières années. L'initiative prévoit d'ailleurs que la Confédération soutienne les régions et les emplois touchés pendant dix ans. Ce soutien devrait permettre aux travailleurs et entreprises concernés de se positionner avec succès sur le marché civil, au lieu de dépendre des dépenses militaires fluctuantes.

Selon une étude récente du <u>BAK Basel Economics</u> commandée par le Conseil fédéral, l'industrie de l'armement suisse emploie directement 3'355 personnes,, et 1'757 places de travail en dépendent chez les fournisseurs. A titre comparatif, l'Hôpital cantonal de Genève emploie près du double de personnes. Cette étude estime aussi le coût des mesures de soutien et les pertes de rentrées fiscales à 500 millions de francs, soit le prix de quelquesuns de ces nouveaux avions de combat que le gouvernement prévoit d'acheter. La Suisse a donc les moyens d'interdire l'exportation du matériel de guerre.



Proportion des places de travail directement et indirectement concernées par l'initiative, par rapport au total des emplois dans chaque canton (Sources: OFS; BAK Basel)

Les quatre principaux fabricants d'armes suisses sont responsables environ des ¾ des exportations. Vu leur implantation géographique, seul un petit nombre de cantons seront touchés par l'interdiction (voir carte). Il faut enfin rappeler que les exportations ne représentent qu'une part modeste de la demande de matériel de guerre par rapport aux achats d'armement de l'armée suisse.

Comment les entreprises exportatrices d'armement peuvent se reconvertir

Dores et déjà presque toutes les firmes d'armement ont un pied dans le civil. La reconversion de l'industrie d'armement dans la production de biens et services civils est possible et peut s'avérer gagnante. En 2000, la fameuse entreprises **SIG** a par exemple abandonné la production de fusils d'assaut pour se concentrer sur la fabrication de machines d'emballage *hightech*.

Aujourd'hui, environ 15% des employés de la Ruag travaillent encore dans le secteur des exportations de matériel de guerre. En tant que propriétaire, la Confédération pourrait choisir de réorienter ces postes vers des activités plus utiles à la société, comme par exemple les technologies vertes. Ces dernière années, la Ruag a augmenté de façon remarquable ses capacités industrielles dans les domaines du **recyclage** et de l'aviation civile, mais une grande partie de son potentiel reste inexploité. Au lieu de produire davantage de munitions meurtrières, la Ruag pourrait produire par exemple des **capteurs solaires**..





Au moyen des « **affaires compensatoires** », par lesquelles les industries suisses reçoivent des contrats parallèlement aux achats d'armement à l'étranger, le gouvernement peut influencer de manière significative les orientations de ces entreprises.

Comme la Ruag, les usines Pilatus ont aussi du succès dans le secteur civil, notamment avec leur modèle d'avion d'affaires PC-12 qui bat des records de vente. Ces turbopropulseurs sont en effet plus économiques que les jets d'affaires, ce qui leur donne un net avantage en période de récession économique. Pourtant, selon son rapport annuel, Pilatus manque de personnel pour honorer toutes ces commandes dans les délais. Par ailleurs, même sans l'acceptation de cette initiative, les ventes d'avions militaires pourraient être compromises: si en novembre les Emirats Arabes Unis choisissent un autre avion, c'est tout le projet militaire phare de ces dernières - le PC-21 - qui pourrait tomber à l'eau!

Au lieu de produire des chars pour la guerre en Afghanistan, Mowag pourrait à nouveau décider de construire des **ambulances** et des véhicules de pompiers, ou encore s'orienter vers la construction de trams et de trains. Malgré la crise, l'entreprise Stadler Rail recherche des ingénieurs et techniciens dans toute l'Europe pour répondre à la demande croissante de matériel ferroviaire roulant.



Construisons des wagons au lieu des chars d'infanterie!

Le coût de l'initiative & le coût de l'industrie d'armement

Selon l'étude du Conseil fédéral, l'initiative engendrerait un manque à gagner de 83 millions de francs dans la première année suivant son acceptation par le peuple, et 33 millions deux ans plus tard. Ce calcul comprend les mesures de reconversion, les pertes de rentrées fiscales, la compensation des baisses de salaire, etc. Pourtant, il ne faut pas oublier que l'industrie d'armement d'exportation engendre elle aussi des coûts élevés pour les contribuables, notamment à travers de nombreuses subventions directes et indirectes. On peut mentionner:

- les achats pour l'armée à des prix gonflés, dans le but de soutenir une industrie d'armement nationale;
- les « affaires compensatoires » permettant aux fabricants d'armes suisses de profiter des achats d'armement à l'étranger, majorant du même coup ces derniers d'environ 10%. Chaque année la Confédération distribue ainsi des millions aux fabricants d'armes;
- financement de la recherche dans les technologies de défense;
- garantie de risques à l'exportation;
- réseau d'attachés militaires chargés de promouvoir la commercialisation du matériel de guerre suisse à l'étranger.

L'un dans l'autre, l'initiative devrait permettre aux contribuables de payer moins d'argent en investissant dans la reconversion civile qu'en soutenant l'industrie d'armement.

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



Comment l'industrie d'armement propage des craintes infondées

Dans leur propagande, les fabricants d'armes prétendent que, dû aux économies d'échelle, le nombre de postes réellement menacés est plus du double de celui donné dans l'étude officielle. Cet argument est absurde, car l'économie d'échelle n'entre pas en ligne de compte lorsque les biens produits sont presque exclusivement destinés à l'exportation, comme par exemple les canons et munitions de Rheinmetall/Oerlikon Contraves.

Le « Cercle de travail Sécurité et techniques de défense », une organisation de façade le l'agence de relations publiques Farner (mandatée par l'industrie militaire), tente délibérément de flouer la distinction entre les « biens à double usage » et les « biens militaires spéciaux ». Pourtant Farner sait pertinemment que l'interdiction ne concerne aucunement les producteurs de biens civils et à double usage. Le texte de l'initiative (voir plus bas), définit sans ambiguïté quels sont les biens concernés: les biens permettant un usage civil ne tombent pas sous l'interdiction d'exportation.

Une question éthique avant d'être économique

Il s'agit en fin de compte d'une **question morale**: doit-on permettre n'importe quelle activité économique sous le seul prétexte qu'elle crée des emplois? Si oui, on pourrait également faire du profit en produisant de la drogue ou en vendant de la technologie nucléaire militaire à l'étranger. Ceci est interdit car jugé néfaste pour la société, exactement comme devrait l'être le commerce d'armement, qui engendre la mort d'innocents.

L'économie doit servir les êtres humains et non pas profiter des conflits armés en les alimentant!

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



Réponses à d'autres contre-arguments

«L'interdiction d'exporter signifie la fin de l'industrie suisse d'armement, ce qui met en danger notre autonomie militaire.»

Sur les quatre principaux fabricants suisses d'armes militaires, deux appartiennent déjà à des groupes étrangers (Oerlikon Contraves est maintenant entre les mains du groupe allemand Rheinmetall et Mowag est depuis longtemps propriété de l'américain General Dynamics), alors que la RUAG s'internationalise en rachetant des usines dans toute l'Europe. L'industrie suisse d'armement n'est donc plus vraiment « suisse ». De plus, la Suisse achète déjà la majeure partie de son équipement militaire à l'étranger. En cas de guerre, elle serait de toute façon dépendante de l'extérieur, ne serait-ce que pour les denrées alimentaires ou les matières premières.

« Comparée à d'autres pays, la Suisse n'exporte pas beaucoup de matériel de guerre. Et si elle arrête, les autres continueront de toute façon. »

C'est justement parce que son économie ne souffrirait guère de l'interdiction d'exporter des armes, que la Suisse se trouve en bonne position pour montrer l'exemple et lancer le mouvement. C'est grâce au premier pas fait par le Canada que les mines antipersonnelle ont été interdites. C'est possible d'aller plus loin, comme le montre l'interdiction des bombes à sous-munitions. Par ailleurs, si on faisait tout ce qui est répréhensible sous le seul prétexte que « si ce n'est pas nous d'autres le feront », le monde irait certainement encore plus mal!

« Interdire les exportations d'armes, c'est nous priver d'un important instrument de la politique de sécurité. »

Les armes ne créent pas la sécurité mais augment les risques de conflits armés et le nombre de victimes. Contrairement aux soldats déployés à l'étranger, les armes vendues ne peuvent être rapatriées, même si le pays les ayant acquises menace la paix et viole les droits de l'homme. On ne peut donc garantir que les armes exportées par la Suisse ne menaceront pas sa propre sécurité ou ses intérêts supposés.

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



Texte de l'initiative et explications

L'initiative modifie la constitution fédérale. Le texte est donc formulé pour des juristes. Sur cette page figure le texte accompagné de quelques explications.

La Constitution fédérale du 18 avril 1999 est modifiée comme suit: Art. 107, al. 3 (nouveau)

3 (nouveau) Elle [la Confédération] soutient et encourage les efforts en vue du désarmement et du contrôle des armements.

Cet article, positif, demande à la Confédération de s'engager en faveur du désarmement et du contrôle des armes sur le plan international. Ainsi, il est clair que l'initiative ne poursuit aucun but isolationniste, mais qu'elle vise à insuffler une nouvelle direction, en faveur d'une politique de paix forte, à la politique étrangère suisse.

Art. 107a (nouveau) Exportation de matériel de guerre et de biens militaires spéciaux 1 Sont interdits l'exportation et le transit:

a. de matériel de guerre, y compris des armes légères et des armes de petit calibre, ainsi que de leurs munitions;

b. de biens militaires spéciaux;

L'interdiction d'exporter du matériel de guerre et des biens militaires spéciaux est le coeur de l'initiative. La notion de matériel de guerre est définie de façon relativement étroite dans la législation suisse. La «Liste de munitions», qui figure dans le cadre de «l'Accord de contrôle du désarmement de Wassenaar», va beaucoup plus loin: elle englobe tous les biens qui ont été conçus ou adaptés à des fins militaires et qui ne peuvent pas dans la même exécution servir à des usages civils. Pour adapter cet «Accord de Wassenaar» au droit suisse, le concept de «biens militaires spéciaux» a été introduit dans la loi sur le contrôle des biens en 1996. Est considéré comme bien militaire spécial tout ce qui figure dans la «Liste de munitions» mais qui en Suisse ne tombe pas sous le coup de la loi sur le matériel de guerre. Appartiennent à cette catégorie, par exemple, les machines qui servent à fabriquer du matériel de guerre, les simulateurs militaires ou encore les «avions d'entraînement» tels qu'en fabrique Pilatus.

Au total, l'initiative interdit précisément l'exportation des biens dont l'usage est purement militaire et qui ne peuvent pas servir à des fins civiles. Ce que l'on appelle les biens à double usage «Dual Use», qui peuvent servir aussi bien à des usages civils que militaires, ne sont pas concernés par l'interdiction d'exportation. De nombreux biens qui auparavant comptaient comme «Dual Use», sont en effet classés aujourd'hui comme biens militaires spéciaux.

c. de biens immatériels, y compris des technologies, essentiels au développement, à la fabrication ou à l'exploitation des biens visés aux let. a et b, sauf s'ils sont accessibles au public ou servent à la recherche scientifique fondamentale.

Sont aussi interdites: les **ventes sous licence** telles que la livraison à l'Inde en 2005 de plans pour des pièces de défense anti-aérienne. On empêche par là que l'interdiction d'exportation soit **contournée** grâce à des filiales situées à l'étranger.

2 Ne tombent pas sous le coup de l'interdiction de l'exportation et du transit les appareils servant au déminage humanitaire ni les armes de sport ni les armes de chasse, qui sont incontestablement reconnaissables comme telles et qui, dans la même exécution, ne sont pas également des armes de combat, ainsi que leurs munitions.

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



Sporadiquement, le **déminage humanitaire** utilise encore des appareils construits sur des chassis de blindés, et donc considérés comme des biens militaires spéciaux. L'initiative ne veut bien entendu pas entraver les efforts suisses de déminage et c'est pourquoi une exception est prévue dans ce cas. De plus, les **armes de sport et de chasse** ne tombent pas sous le coup de l'interdiction d'exporter, à condition toutefois qu'elles soient incontestablement reconnaissables comme telles et qu'elles ne soient pas utilisables comme armes de combat. L'exception ne vaut donc pas, par exemple, pour des fusils d'assaut avec tir en rafale et d'autres armes analogues qui sont fréquemment utilisés lors de conflits ou d'actes de violence privés.

3 Ne tombe pas sous le coup de l'interdiction l'exportation des biens visés à l'al. 1 par les autorités de la Confédération, des cantons ou des communes, à condition que ces biens demeurent leur propriété, qu'ils soient utilisés par leur propre personnel, puis rapatriés en fin de mission.

Les engagements de l'armée suisse à l'étranger ne sont pas touchés par l'initiative, pour autant que l'armée rapatrie le matériel de guerre exporté à la fin de la mission (à l'exception bien sûr des munitions utilisées).

4 Le courtage et le commerce des biens visés aux al. 1 et 2 sont interdits lorsque leur destinataire a son siège ou son domicile à l'étranger.

Les affaires négociées par des marchands d'armes suisses, quand bien même le matériel de guerre ne transite pas physiquement par la Suisse, doivent, elles aussi, être interdites.

11

Les dispositions transitoires de la Constitution fédérale sont modifiées comme suit: Art. 197, ch. 8 (nouveau)

8. Disposition transitoire ad art. 107a (Exportation de matériel de guerre et de biens militaires spéciaux)

1 La Confédération soutient, pendant les dix ans qui suivent l'acceptation par le peuple et les cantons de l'initiative populaire fédérale «pour l'interdiction d'exporter du matériel de querre», les régions et les employés touchés par les interdictions visées à l'art. 107a.

Alors que, rapportées à l'ensemble de la Suisse, les exportations d'armement fournissent relativement peu d'emplois, des régions particulières seraient frappées de façon disproportionnée par l'interdiction d'exportation. Le premier alinea des mesures transitoires invite la Confédération à soutenir les régions concernées et les emplois touchés.

2 Aucune nouvelle autorisation des activités visées à l'art. 107 ne sera plus délivrée dès lors que les art. 107 et 107a auront été acceptés par le peuple et les cantons.

Le second alinea des mesures transitoires empêche qu'après l'acceptation de l'initiative, des autorisations d'exportation de matériel de guerre continuent à être accordées, en attendant que les lois et ordonnances soient adaptées.

Arguments pour le OUI le 29 novembre 2009

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



Les organisations suivantes disent OUI

à l'interdiction d'exporter du matériel de guerre

Cette liste est régulièrement mise à jour sur <u>www.materieldeguerre.ch</u>. De nouveau soutiens sont bienvenus, merci de les annoncer à <u>info@materieldeguerre.ch</u>.

- Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA)
- Greenpeace Suisse
- Parti écologiste suisse
- Jeunesse Socialiste Suisse (JS)
- A Gauche Toute!
- cfd die feministische friedensorganisation
- Société pour les peuples menacés (SPM)
- terre des hommes suisse
- <u>Fédération Genevoise de Coopération (FGC)</u>
- Action de Carême
- Comité central de la Fédération Suisse des femmes protestantes FSFP
- Religiös-Sozialistische Vereinigung der Deutschschweiz
- comedia-le syndicat des médias
- Liste 13 gegen Armut und Ausgrenzung Basel
- BastA!
- Junge Alternative JA!
- Alternative Kanton Zug
- Femmes pour la Paix Suisse
- DaDavos
- SGA Zug
- Women's International League for Peace and Freedom (WILPF)
- Parti du Travail Suisse (PdT)
- Jeunes VertEs
- Humanistische Partei der Schweiz
- APRED association pour la non-militarisation
- Association suisse des Amis du Monde diplomatique
- Mouvement populaire des familles MPF
- aktiv unzufrieden St. Gallen
- CETIM Centre Europe-Tiers Monde
- Parti Socialiste Suisse PSS
- Neue PdA Basel
- Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)
- OeME-Kommission Bern-Stadt
- Theologische Bewegung für Solidarität und Befreiung TheBe
- ATTAC Suisse
- Centrale Sanitaire Suisse Romande
- Marche Mondiale des Femmes Suisse

Arguments pour le OUI le 29 novembre 2009

Coallition contre l'exportation de matériel de guerre | www.materieldeguerre.ch



- Déclaration de Berne
- Parti chrétien-social (PCS)
- Stiftung PanEco
- Lassalle-Friedensbewegung (LFB)

Informations et soutien

Sites Internet

www.materieldeguerre.ch

Coalition contre l'exportation de matériel de guerre

http://maps.kriegsmaterial.ch (sans www)Carte interactive (en allemand) sur les scandales des exportations

Dons

Le lobby de l'armement fait une contre-campagne avec des millions, alors que nous sommes dépendants de vos dons. Merci!

CCP 40-351961-4 Coalition contre l'exportation de matériel de guerre Case postale 330 4127 Birsfelden

Commande de matériel de campagne

Dépliants, affiches (A3 et A2), cartes postales et argumentaires, le tout disponible gratuitement pour diffusion: commande@materieldeguerre.ch

Contact

Coalition contre l'exportation de matériel de guerre p.a. GSsA, case postale 151 1211 Genève 8

tel: 022 320 46 76

info@materieldeguerre.ch

